

Communiqué de presse

Angoulême, le 24 juin 2026

REPRISE DE LA STRUCTURE DE LA RD 10

DITE RUE HENRI DUNANT

COMMUNE DE MONTMOREAU

CANTON DE TUDE ET LAVALETTE

Compétence obligatoire du Département, l'entretien et la modernisation des routes départementales et d'ouvrages d'art représentent un budget annuel de 22,3 millions d'euros en 2026.

C'est un enjeu majeur de notre collectivité, garantissant la sécurité des Charentais, la fluidité des circulations dans notre département et son accessibilité.

Près de 300 agents des routes travaillent quotidiennement au maintien de ces objectifs. Ces agents étant victimes d'agressions et de nombreux actes d'incivilités ces dernières années, le Conseil départemental souhaite attirer l'attention des riverains et usagers des routes, sur les missions essentielles assurées par son personnel mais aussi par celui des nombreuses entreprises qui interviennent pour le compte du Département.

Le Département en appelle au respect et à la bienveillance à leur témoigner lors de la réalisation de ces travaux.

PRÉSENTATION GÉNÉRALE

Au titre du budget "Travaux 2026", le Conseil départemental a retenu l'opération de reprise de structure de la RD 10 sur le territoire de la commune de Montmoreau.

L'agence départementale de Montmoreau (ADA) de la direction des routes et de l'aménagement au sein de la Direction Générales des Services du Département de la Charente a en charge l'étude et le suivi des travaux de cette opération.

PRÉSENTATION DE L'OPÉRATION

Le Département de la Charente a besoin de reprendre la structure de la RD 10 dans la section comprise entre les carrefours avec la RD 674 et la rue du Bujateau dans le cadre du maintien en état de son patrimoine routier.

En effet, dans ce secteur, la RD 10 est située sur un secteur ayant connu un remblaiement d'une ancienne vallée avec des matériaux parfois argileux. Cette section de route a fait l'objet d'un aménagement par la Commune de Montmoreau au cours des années 2011 et 2012 avant son incorporation dans le réseau routier départemental.

De plus, un accroissement du trafic, notamment des poids lourds, a été constaté lors des déviations du chantier d'aménagement de la traverse de Montmoreau. Cette section de RD d'une longueur d'environ 280 mètres est située en agglomération.

La maîtrise d'ouvrage et la maîtrise d'œuvre de cette opération sont assurées par le Département.

DESCRIPTION DES AMÉNAGEMENTS PROJETÉS

Le Département de la Charente souhaite reprendre la structure de la RD 10, rue Henri Dunant, sur le territoire de la commune de Montmoreau qui se caractérise par :

- La réalisation d'une structure type de chaussée composée par :
 - un décaissement complet de la chaussée sur une épaisseur de 40 cm,
 - des purges ponctuelles en GNT 0/63,
 - un géotextile de renforcement,
 - une GNT 0/31.5 sur une épaisseur de 20 cm pour obtenir une classe de la plateforme support PF2,
 - une grave bitume GB 4 0/14 sur une épaisseur de 12 cm,
 - une couche de roulement en BBSG sur une épaisseur de 6 cm
- La réalisation d'un plateau surélevé au droit du carrefour avec le chemin de l'étanche.

DÉROULEMENT DES TRAVAUX

- Entreprise titulaire du marché : **EUROVIA** – 16710 Saint-Yrieix-sur-Charente
- Démarrage des travaux : **lundi 6 juillet 2026**
- Durée des travaux : 2,5 semaines

La RD 10 sera fermée à la circulation à partir du 6 juillet pour une durée de 2,5 semaines.

Des déviations spécifiques seront mises en place pour tous les véhicules par les RD 24, RD 70 et RD 141 dans le sens Ouest-Est et par les RD 674, RD 21 et RD 24 dans le sens Est-Ouest.

Durant cette même période, la circulation sur la RD 674 s'effectuera à l'aide d'un alternat par feux et le stationnement sera interdit sur la RD 10.

COUT DES TRAVAUX – FINANCEMENT

Le coût total de cette opération s'élève à **240 000 € TTC** pris en charge par le Département de la Charente.

